

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
Approvisionnement en matières premières	Gaz d'échappement de moteurs diesel	Très probable	Emis par les chariots automoteurs Diesel.
Élaboration des lopins (cisailage à sec, sciage sous fluide...)	Se reporter à la FAR 1 « Usinage des métaux ».		
Préparation des lopins (enverrage)	Plomb	Possible	Présent dans les solutions pulvérisées ou dans les graisses appliquées à la mouillette afin d'améliorer le glissement des lopins dans les matrices.
	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	Possible	Présents dans certains lubrifiants d'origine minérale.
Chauffage des pièces	Amiante	Possible	Présent dans certains joints et matériaux d'isolation de fours anciens.
	Fibres céramiques réfractaires (FCR)	Très probable	Présentes dans les joints et matériaux d'isolation de certains fours.
	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	Exceptionnelle	Produits de dégradation thermique émis lors du chauffage au charbon de bois ou au coke (forge artisanale).
	Champs électromagnétiques très basses fréquences	Certaine	Émis par les fours à induction.
Déformation à chaud (forgeage, estampage, matricage, laminage, filage...)	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	Certaine	Présents dans les lubrifiants de machines et les huiles minérales graphitées (« graphite aux huiles ») utilisées en frappe à chaud, ou formés par dégradation thermique des huiles lors du procédé.

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

	Composés inorganiques du plomb	Très probable	Présents (par exemple sous forme de stéarate de plomb) dans certaines graisses.
	Se reporter à la FAR 1 « Usinage des métaux » pour les autres cancérigènes susceptibles d'être rencontrés.		
Traitement thermique des pièces	Se reporter à la FAR 19 « Traitement thermique des métaux ».		
Contrôle qualité des pièces	Champs électromagnétiques très basses fréquences	Certaine	Exposition lors des contrôles par magnétoscopie.
	Rayonnement X	Très probable	Expositions possibles lors d'un dysfonctionnement ou d'une mauvaise utilisation des installations de radiographie fixes ou mobiles.
	Rayonnement ionisant (gamma)	Très probable	
Entretien, nettoyage et réparation des outils	Se reporter à la FAR 1 « Usinage des métaux » et à la FAR 15 « Soudage / brasage des métaux ».		
Entretien des machines	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	Certaine	Présents sur certaines pièces métalliques lubrifiées et portées à haute température.
	Fibres céramiques réfractaires (FCR)	Très probable	Utilisées pour certaines isolations de pièces chaudes des presses ou autres équipements de travail.
Maintenance et entretien des fours	Fibres céramiques réfractaires (FCR)	Très probable	Présentes dans les joints et matériaux d'isolation de portes.
	Silice cristalline	Certaine	Présente dans certaines briques réfractaires.

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérigène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, Circ 1 ou 2A **Cancérigène suspecté** = UE Catégorie 2 ou Circ 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généralisé ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Dossier web du site INRS « Cancérogènes professionnels »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Page web du site INRS « Cancérogènes professionnels. Classifications existantes »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html>

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html>

Fiche d'aide au repérage des cancérigènes « Usinage des métaux » (FAR 1)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAR%201>

Fiche d'aide au repérage des cancérigènes « Traitement thermique des métaux » (FAR 19)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAR%2019>

Fiche d'aide au repérage des cancérigènes « Soudage / brasage des métaux » (FAR 15)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAR%2015>

Fiche Champs électromagnétiques INRS « Le chauffage par induction électromagnétique » (ED 4211)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%204211>

Fiche établie par l'Assurance maladie - Risques professionnels, son réseau régional de caisses (Carsat/Cramif/CGSS) et l'INRS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. Pour toute remarque sur cette fiche, veuillez contacter l'INRS ou votre interlocuteur à la caisse régionale.

Edition INRS • FAR 51 • Mise à jour février 2015

Fiche disponible sur le site : www.inrs.fr